



Objet : changement de lieu pour le marché du mercredi

Madame, Monsieur,

Envisagé depuis longtemps et à la demande des commerçants situés aux abords de la rue du Puits Neuf, la commune a décidé d'implanter le marché du mercredi sur la place du Meunier.

Dans un premier temps, ce déplacement sera provisoire et deviendra définitif si ce changement de lieu est concluant et apporte un plus tant au niveau du commerce que de la clientèle nouvelle et habituelle.

La décision définitive d'implantation, sera prise après une période d'essai, destinée notamment à donner une configuration satisfaisante à l'installation des commerçants qui animent ce marché et à l'évaluation des retombées commerciales.

Il va de soi que cette nouvelle configuration va engendrer quelques changements.

La clientèle devra s'adapter à ce nouveau lieu et les riverains devront s'habituer notamment aux nouvelles règles de stationnement de leurs véhicules dans le périmètre du marché.

Malgré ces quelques petits désagréments, ce déplacement devrait apporter une certaine animation dans le quartier et un complément d'animation commerciale dans ce secteur du village sans trop pénaliser l'activité aux abords du site précédent.

Je vous demande à tous de faire preuve d'un peu de compréhension et de patience afin de donner un peu de temps pour parfaire l'installation du marché afin que chacun puisse s'adapter aux quelques petits changements d'habitudes et puisse prendre possession du nouvel emplacement du marché du mercredi.

Magali FERRIER
Maire de Vic la Gardiole

